



# LE CACARDEUR



## Bulletin



## municipal



Le 26 janvier 2017



## LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !



**Prochaine réunion du conseil : 13 février 2017, à 19 h 30**

**Numéros de téléphone à retenir :**

Bureau municipal :

567-2203

Pompiers, ambulance,  
police : 911

Centre des loisirs :

567-2177

Site Internet :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale

(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des  
matières résiduelles de  
Manicouagan :

589-4557

Site d'enfouissement :

567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :

567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :

589-1597

**Heures d'ouverture du bureau municipal :**

Lundi au jeudi

7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h à 12 h

### **MOT DU MAIRE**

Bonjour à tous,

Une nouvelle année qui commence et je constate qu'elle sera aussi chargée que 2016.

Le mois de janvier a signifié pour nous, en plus des tempêtes de neige, des urgences à divers endroits sur la rue Labrie.

Des travaux ont été réalisés les 22 et 23 décembre pour sécuriser la route aux adresses civiques 97 et 101, rue Labrie.

Puis, le 11 janvier a été marquant avec la venue des grosses marées. Une grande partie des ouvrages temporaires de décembre dernier a été emportée.

Donc, la réparation de décembre est jugée nécessaire afin de protéger la rue Labrie. Les travaux de réfection incluront aussi le remblayage vis-à-vis l'adresse civique du 87, rue Labrie.

Sur une note plus joyeuse, n'oubliez pas de participer aux activités de la

Semaine de relâche qui aura lieu au Centre des loisirs du 24 février au 4 mars prochains.

André Lepage, maire

## SERVICE DES LOISIRS

Bonjour tout le monde !

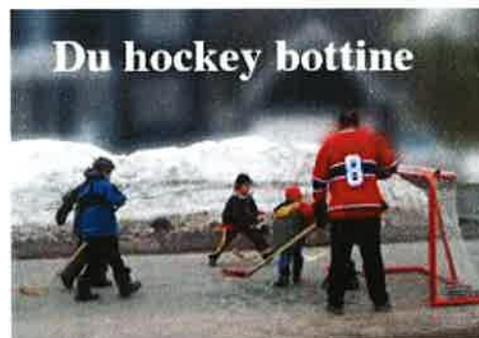
Maintenant que février est déjà à notre porte, il est temps de recommencer notre routine d'activités. Toutes les activités sont déjà débutées et vous pouvez encore vous inscrire ou participer à certaines d'entre elles. Vous n'avez qu'à regarder l'horaire qui se trouve à la suite du texte qui suit, et si vous avez des questions, appelez au Centre des loisirs au 418-567-2177.



Au mois de février, nous aurons la chance d'avoir le début d'une nouvelle animation. Il s'agit du **Yoga parent-enfant**. Les cours seront donnés 1 fois par mois, le dimanche, de 10 h à 11 h 30 par Marie-Ève Fournier à la salle communautaire. Le coût sera de 30 \$ par atelier ou de 100 \$ pour les 4 ateliers comprenant 1 parent avec 1 ou 2

enfants.

Nous avons aussi un **tournoi de hockey bottine** qui regroupera des équipes de toutes les municipalités de la péninsule qui se déroulera du vendredi 24 février au dimanche 26 février. Deux (2) équipes de gars et 1 équipe de filles pourront s'inscrire



par municipalit . Pour l'instant, nous avons 1  quipe de gars compl te et il manque 3 joueurs pour remplir la seconde. Pour l' quipe des filles, nous avons besoin de 8 filles. Seulement 1 fille s'est inscrite ! Un minimum de 3 matchs par  quipe et le co t d'inscription est de 20 \$ par personne   payer avant le 10 f vrier. Pour inscription, veuillez appeler au Centre des loisirs de 8 h   16 h en semaine au 418-567-2177.

N'oubliez pas que nous avons toujours des cartes de membres du **club de ski de fond** en vente au centre des loisirs et   la municipalit  au co t de 10 \$ (acc s aux pistes) et de 20 \$ (acc s aux pistes et location d' quipements). Notez que cette ann e, la location comprend les skis de fond, les raquettes ainsi que des patins. D'ailleurs, si vous avez des patins qui ne servent plus, emportez-les-nous car nous les passerons   ceux qui n'en ont pas.



Nous sommes toujours   la **recherche de personnes b n voles** ayant du temps   donner durant la semaine afin de pouvoir tracer notre **piste de ski de fond**. Cette personne devra avoir une bonne motoneige pouvant tra ner le traceur de piste et se pr parer   avoir une petite formation. Le gaz est pay  par le club de ski de fond de la Savane.

### Voici l'horaire des activit s municipales

#### **Lundi :**

15 h – 21 h : Cours de chant (complet)

19 h – 20 h : Yoga interm diaire au sous-sol de la municipalit 

#### **Mardi :**

13 h – 15 h : Jeux de la FADOQ au Centre des Loisirs

15 h – 16 h : Hockey cosom pour enfants   l' cole Les Dunes

18 h – 20 h : Cours de tricot au sous-sol de la municipalit 



19 h 30 – 20 h 30 : Cours de remise en forme (danse) au Centre des Loisirs

18 h – 21 h : Badminton à l'école Les Dunes

**Mercredi :**

18 h 30 – 19 h 30 : Badminton à l'école Les Dunes

19 h 30 – 21 h 30 : Volleyball à l'école Les Dunes



**Jeudi :**

17 h – 18 h : Cours de guitare au Centre des Loisirs (local de musique)

19 h – 20 h 30 : Cours d'improvisation à la maison des jeunes

**Vendredi :**

18 h – 23 h : Pratiques Art'Scène au Centre des loisirs (local de musique)

**Activités spéciales :**

5 février à 17 h: Présentation du Super Bowl au Centre des Loisirs

12 février de 10 h à 11 h 30 : Session de yoga parent-enfant au sous-sol de la municipalité

18 février de 10 h à 11 h : Zumba-kids au Centre des Loisirs

20 février de 9 h à 12 h : Atelier Espace-famille au Centre des Loisirs

24 au 26 février : Tournoi de hockey bottine de la péninsule

26 février de 8h à 12 h : Déjeuner MADA au Centre des Loisirs

24 février au 4 mars : Semaine de relâche de PAO

Pour info : 418-567-2177

Herman-Carl Gravel

Superviseur des loisirs et culture

# TAXES MUNICIPALES

**INFOS :** LES COMPTES DE TAXES SERONT EXPEDIÉS AUX ALENTOURS DU 17 FÉVRIER PROCHAIN.

**NOTE :** Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

## TRAVAUX PUBLICS



### **LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL**

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !

### **DÉNEIGEMENT – UN RAPPEL**

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande votre collaboration afin de faciliter et diminuer les opérations de déneigement, en vous demandant de respecter les articles qui suivent :

**ARTICLE 43            CHUTES DE NEIGE**



Malgré toute autre disposition contraire, et dans le but de faciliter les travaux de voirie et de déneigement lors de chutes de neige, il est interdit à tout conducteur de stationner un véhicule :

1. Sur ou en bordure de tout chemin public de la Municipalité alors qu'il neige. Cette interdiction demeure jusqu'à la fin de l'opération d'enlèvement et de déblaiement de la neige.
2. À un endroit où il pourrait gêner l'exécution des travaux de voirie ou de déneigement et où des signaux de circulation ont été posés conformément à l'article 42 afin d'interdire le stationnement.

#### **ARTICLE 65 DÉPÔT DE NEIGE OU GLACE SUR UN CHEMIN PUBLIC**

Est une nuisance et est prohibé pour toute personne le fait de jeter, déposer ou permettre que soit jetée ou déposée, sur un chemin public de la Municipalité, de la neige ou de la glace à moins d'y être autorisé par l'autorité compétente pour des fins d'intérêt public.

#### **ARTICLE 66 HAUTEUR MAXIMALE POUR L'ACCUMULATION DE LA NEIGE EN BORDURE D'UN CHEMIN PUBLIC**

Est une nuisance et est prohibé le fait d'accumuler ou de permettre que soit accumulée sur sa propriété en bordure d'un chemin public de la neige ou de la glace sur une hauteur dépassant trois mètres, à moins d'y être autorisé par l'autorité compétente pour des fins d'intérêt public.

**SERVICE D'URBANISME**



#### **INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.**

**RAPPEL** : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

**UN SIMPLE RAPPEL** : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

## **POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES**

### **BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES**



**En cas d'urgence, composez le 9-1-1.**

## **Recrutement de pompiers volontaires**

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

**Ramonage de cheminées :** N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.

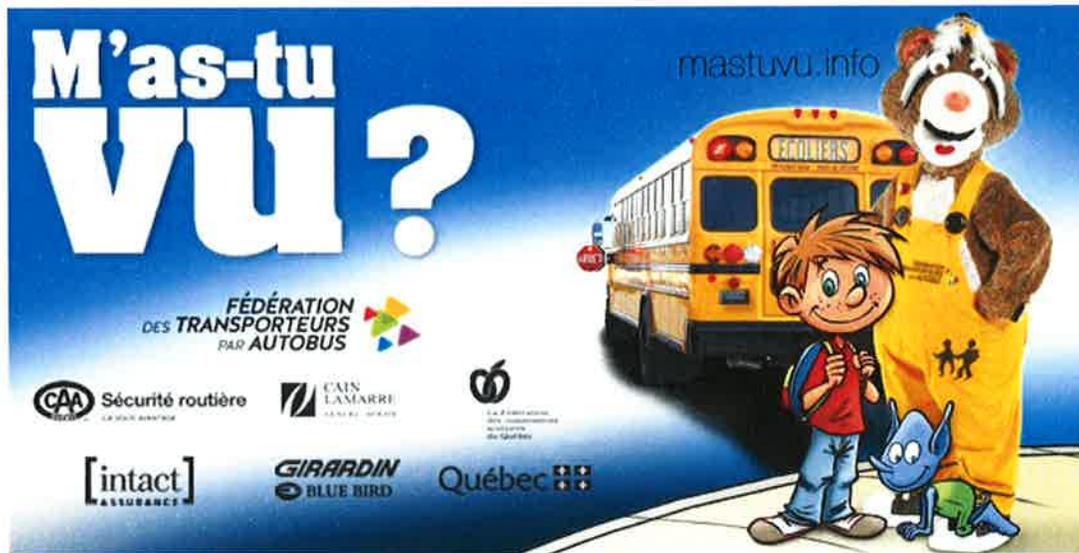


## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**La Campagne de sécurité M'as-tu vu? se tiendra**

**du 30 janvier au 10 février 2017**

Cette campagne annuelle de sécurité en transport scolaire rappelle l'importance d'adopter des comportements sécuritaires en présence d'autobus scolaires. Elle vise les écoliers des établissements d'enseignement privés et publics du préscolaire et du primaire, de même que tous les usagers de la route, dont les parents ainsi que les conducteurs et conductrices d'autobus scolaires.



Source :

<https://www.federationautobus.com/evenements/campagne-de-securite-m-as-tu-vu>



MONTREAL, le 6 janv. 2017 /CNW Telbec/ - Pour la saison 2016-2017, la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) et la Sûreté du Québec (SQ) poursuivent leur partenariat afin d'accroître la sécurité sur les sentiers de motoneige. Ces partenaires interviendront conjointement sur l'ensemble du territoire québécois.

## **Les patrouilleurs de la SQ sensibiliseront, entre autres, la communauté des motoneigistes :**

- au respect de la limite de vitesse ;
- au respect des arrêts obligatoires aux croisements des sentiers et des chemins publics ;
- à la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou la drogue ou une combinaison des deux.



## **Conseils de sécurité**

- Inviter les motoneigistes à la prudence près des plans d'eau ;
- Sensibiliser les motoneigistes à respecter la signalisation aux croisements de sentier ;
- Sensibiliser les motoneigistes à circuler dans la bonne voie ;
- Vérifier l'état des sentiers tout au long de la saison via le site Internet de la FCMQ ([www.fcmq.qc.ca](http://www.fcmq.qc.ca)), leur page Facebook ou leur application mobile iMotoneige.

## **La sécurité : notre priorité et une responsabilité collective**

Chaque année, la FCMQ offre une formation de pointe aux patrouilleurs de clubs, ainsi qu'à ses patrouilleurs provinciaux. Elle s'assure ainsi que les 1 200 patrouilleurs bénévoles aient toutes les connaissances et la compétence nécessaire pour veiller sur la sécurité des usagers. Au Québec, c'est plus de 90 000 amateurs qui sillonnent le réseau de 33 000 km de sentiers interconnectés. La pérennité de l'activité passe avant tout par la sécurité des usagers.

## **À propos de la FCMQ**

La FCMQ est à la fois une association touristique sectorielle et un organisme à but non lucratif comptant plus de 42 années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 200 clubs membres et de leurs 90 000

membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, qu'elles soient initiées ou non à la motoneige ou encore en simples touristes. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l'entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.

## À propos de la SQ

Forte de l'expérience qu'elle a acquise dans le cadre du Plan d'action récréotouristique 2013-2015, la SQ récidive fièrement avec ce tout nouveau Plan d'action récréotouristique 2016-2020. L'objectif général de ce plan est d'améliorer le bilan des collisions sur son territoire tout en assurant la sécurité des utilisateurs de véhicules récréotouristiques. Au cœur de ce plan, la mission de la SQ, qui consiste « au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi qu'à la protection de leurs biens ».

Bonne saison à tous les motoneigistes.

SOURCE : Sûreté du Québec

Renseignements : Service des communications avec les médias, Sûreté du Québec, Montréal - Grand quartier général, 514 598-4848, [www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)

## CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à venir vous divertir en jouant aux poches, aux cartes, au scrabble, au ping pong ou tout simplement, jaser avec de bons amis ou connaissances !! C'est un rendez-vous à tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au 493, chemin Principal.

### **Activités :**

- ◆ Février : 7,14, 21 et 28
- ◆ Mars : 7,14, 21 et 28

### **Dates des déjeuners :**

- ◆ Dimanches : de 8 h 30 à 11 h 30  
Le **26 février**,  
Le **19 mars**



## **MAISON DES JEUNES LE SQUAT**



Bonjour, ici la gang du S.Q.U.A.T.

Nous avons recommencé nos activités : l'aide aux devoirs, le karaoké (on a beaucoup de fun), l'activité mini entreprise.

Nous commencerons les dessins que nous vendrons sur Internet. Les jeunes ont beaucoup de talent et vous pourrez le constater.

Nous sommes également tellement fiers de voir nos sacs sur les épaules des gens. Nous en avons vendus plusieurs. Donc, n'oubliez pas si vous avez envie d'en avoir un, communiquez avec nous, ils sont au coût de 30 \$, ce n'est pas dispendieux pour le travail que ça demande.

Nous avons commencé un projet sur l'action sociale concernant la cigarette. Treize (13) jeunes se sont impliqués et vont continuer de le faire car c'est un projet qui demande un certain temps. Nous avons des jeunes motivés et allumés sur le sujet.

Nous avons d'autres idées comme moyen d'autofinancement. Nous ferons des « tags » pour mettre dans des livres, des étuis, mais comme nous ne pouvons pas tout faire en même temps, nous faisons un pas à la fois.

Nous attendons également des nouvelles pour de nouveaux projets. Nous souhaitons bien forts que cela fonctionne. Si cela s'avère positif, ce sera du plaisir garanti, sinon nous cognerons à d'autres portes.

Dans quelques mois, nous referons notre marche pacifique en collaboration avec différents organismes et la municipalité. Commencez déjà à en parler autour de vous afin que nous puissions rejoindre le plus de monde possible. La violence est un sujet qui touche tout le monde.

Si vous avez des questions ne vous gênez pas pour nous appeler au 418-567-1202, par courriel [mdjlesquat@hotmail.com](mailto:mdjlesquat@hotmail.com) ou encore passez nous voir au 480, chemin Principal, Pointe-aux-Outardes, juste en face de l'école.

Au plaisir de vous redonner des nouvelles !

Diane David, coordonnatrice



Le **SERVICE FAMILLE-SOUTIEN** a encore un grand besoin de familles (bénévoles). C'est un service mis en place par le Regroupement Manicouagan On s'Attache (une concertation de nombreux organismes et établissements dont certains dans la péninsule : Grains de Soleil Côte-Nord, CPE Magimuse de Ragueneau, etc.).

## Envie d'accompagner une jeune famille et de partager votre expérience?

Faites la différence dans votre communauté et devenez une famille soutien!



Soirée info: **Mardi le 7 février 2017 à 19h00**



985 Boul. Joliet  
Baie-Comeau.  
418 589-2117  
[famillesoutien@gmail.com](mailto:famillesoutien@gmail.com)





# Info-biblio



Bonjour à tous les lecteurs.



**JOUR & HEURE D'OUVERTURE  
DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**LUNDI SOIR DE 18 H 30 À 20 H  
À L'ÉCOLE LES DUNES**



Alors, venez nous rencontrer, c'est avec plaisir que nous vous servirons à lire !

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE  
SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD**

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de la Côte-Nord

Québec 

**POINT DE SERVICE DE LA HAUTE-CÔTE-NORD-  
MANICOUAGAN**

- ◆ **Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**
  - Prise de sang et soins infirmiers
  - Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45**

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

Pour la clientèle du Docteur Danielle Bossé

## **VEUILLEZ PRENDRE NOTE**

**Docteur Danielle Bossé**

**prendra sa retraite à compter du mois de mai 2017**

**Vous êtes donc invités à vous inscrire dès maintenant auprès  
du « Guichet d'accès à un médecin de famille »**

**afin de vous trouver un autre médecin**

**(les formulaires sont disponibles auprès du secrétariat des différents CLSC)**

**Merci de votre attention.**

# LES SKIEURS DE LA SAVANE



Bonjour amis skieurs et raquetteurs,

Le Club est à la **recherche de personnes bénévoles** ayant du temps à donner durant la semaine afin de pouvoir tracer notre **piste de ski de fond de 10,4 km aller-retour**. Cette personne devra avoir une bonne motoneige pouvant traîner le traceur de piste et se préparer à avoir une petite formation. Le gaz est payé par le club de ski de fond de la Savane.



Nous avons également un chalet qui se veut un lieu d'arrêt pour les skieurs et raquetteurs.

Les cartes de membre sont disponibles au Centre des Loisirs et à la municipalité sur les heures d'ouverture au coût de 10 \$ par année et 20 \$ pour ceux qui désirent louer les équipements. Pour plus d'informations, vous pouvez téléphoner au Centre des Loisirs au 418 567-2177.

**Avis!** Pour la **sécurité de nos gens**, il est **interdit** de circuler sur la piste de ski de fond **en motoneige ou en 4 roues à chenilles**. C'est une piste pour le ski de fond ou de raquettes.



Bonne Saison!



## BINGO

Télévision régionale de la Péninsule

Licence 201506016877-01

Chaque jeudi à 19 h 30

Câble Vidéotron: standard au canal 7 / numérique (ILLICO) Canal 9

Livret de 9 faces : 10,00 \$

Bonanzas 3 faces : 1,00 \$

**TOTAL DES PRIX : 3 200,00 \$**

1-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte bleu	200,00 \$
2-tour en <b>T</b> <b>L</b> barre du haut ou du bas,	carte orange	250,00 \$
3-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte verte	200,00 \$
4-tour du FREE,	carte jaune	250,00 \$

**Bonanza : Le L en folie + 1 balle frimée 300,00 \$**  
**On sort la balle frimée, l'écran restera durant la pause de 5 minutes.**

5-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte rose	200,00 \$
6-tour en X,	carte grise	250,00 \$
7-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	carte olive	200,00 \$

**8-tour, carte pleine, 1 000,00 \$**  
**2<sup>e</sup> carte pleine, 350,00 \$**

**Réclamation des prix:** Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complète** à la TVRP au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, **le vendredi de 8 h 30 à midi**, du lundi au mercredi : 8 h 30 à 16 h et le jeudi de 8 h 30 à 19 h 30.

### Points de vente :

Ragueneau : Dépanneur GL

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4<sup>e</sup> rue, Parc Langlois

Dépanneur MIMI et au Dépanneur du Centre (nouveau)

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418 567-2650)

# LE CALENDRIER 2017

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu,  
nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.



## FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

## MARS

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**Mardis : Ordures**

**Vendredis : Recyclage**

**Lieu d'enfouissement/Écocentre fermé :**

**Pour des infos : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.**

# DESSIN À COLORIER



# SUPER BOWL



**Le Party du Super Bowl** se tiendra le dimanche 5 février au Centre des loisirs au profit de la troupe Art'Scène.

Le coût des billets est de 5 \$ (à l'avance) et de 8 \$ (à la porte).

Les portes ouvriront dès 17 h et le match débutera dès 18 h 30. Il y aura une cantine sur place qui servira de la pizza, des frites ainsi que des ailes de poulet comme les années précédentes.



Dépêchez-vous car le nombre de billets est limité ! Bienvenue à tous !

## SEMAINE DE RELÂCHE

### **Activités du 24 février au 4 mars**

Cette année, la **Semaine de relâche** sera un peu moins chargée que par les années précédentes. Le manque de personnes voulant s'impliquer au sein du comité est l'une des raisons de cette décision.

Nous aurons donc des activités tout au long de la semaine mais pas celles nécessitant une grosse organisation.

L'horaire sera distribué par la poste et mis en ligne sur le site Facebook de la municipalité au courant des prochaines semaines.